

Accompagnement à la VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

Public

Toute personne désireuse de valider un diplôme, un titre ou une certification au répertoire Nationale de Certification Professionnelle

Prérequis

Justifier d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée (activité exercée en continue ou non)

Modalités et délais d'accès

Justifier de l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le diplôme ou titre professionnel.

Présenter la notification de la décision par le service compétent du ministère ou de l'organisme certificateur sur la demande de recevabilité à la VAE (recevabilité livret 1)

Une première rencontre visera à présenter au candidat les démarches à réaliser pour la phase de recevabilité (ou à s'assurer de sa connaissance précise des démarches).

- Point sur le projet de validation d'une certification et sur la procédure de la VAE
- Distribution du CERFA de recevabilité et présentation
- Identification du ministère ou organisme certificateur
- Information sur le financement de la VAE

Nos accompagnements VAE seront disponibles à partir de décembre 2020

Objectifs professionnels

Obtenir une certification complémentaire
Valider un niveau de responsabilité
Faire reconnaître ses compétences
Evoluer professionnellement

Moyens et Méthodes pédagogiques

Entretien individuel d'accueil et d'accompagnement

Nombres de participants

Accompagnement individuel

Dates de la formation

Sur demande

Durée de la formation

24 heures

Tarif

1200€

Prise en charge financière selon statut et profil : étude personnalisée

Modalités d'évaluation

Dépôt du dossier rédactionnel + oral de validation devant jury

Le cas échéant selon certificateur – épreuves pratiques en présentiel

Validation

Attestation de suivi de formation.

Validation partielle, totale ou non validation spécifiée par le certificateur suite à la passation de l'oral de validation

Suite de parcours et/ou débouchés

Passer un concours ou s'inscrire à une formation nécessitant un certain niveau de qualification

Evoluer professionnellement

Changer d'emploi

Développer sa confiance en soi

Accessibilité

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap

Programme

UN ACCOMPAGNEMENT VAE POUR DEVELOPPER DES SAVOIR-FAIRE

- ✓ Fournir au candidat un appui méthodologique pour l'analyse de sa pratique et l'élaboration du livret 2
- ✓ Faire le lien entre sa pratique professionnelle et le référentiel de certification
- ✓ Repérer et consolider les compétences acquises
- ✓ Préparer la soutenance orale et/ou l'épreuve de pratique professionnelle

UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT VAE

- ✓ Présentation du déroulement de l'accompagnement et des missions de l'accompagnateur, présentation du livret 2 et des attendues
- ✓ Echanges autour du cv, des expériences diverses en lien avec la certification visée

- ✓ Appropriation du référentiel et repérage des activités significatives et point sur les compétences à consolider
- ✓ Accompagnement à l'écriture réflexive, travail de réécriture et de reformulation
- ✓ Préparation de la soutenance orale et de l'éventuelle épreuve de pratique professionnelle : les attendues du jury/compétences évaluées, la posture professionnelle

UN ACCOMPAGNEMENT VAE VALIDE

- ✓ Lorsqu'elle est prévue par l'autorité qui délivre la certification, mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée ;
- ✓ Entretien avec un jury qui complète ou apporte des précisions aux informations contenues dans le dossier de validation.
- ✓ Validation totale ou partielle du diplôme ou titre visé

Contact

Mme Laurie TOFFIN - responsable formation
continue au 03.23.39.17.17

Résultats 2018-2019 :

